

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Vega GT Kammback modèle LHV15	CH 0333 42

Constructeur	CHEVROLET DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
Identification	"Vega GT LHV15" + "CH 033342" sur la plaquette du constructeur "LH1585," devant le No du châssis
Plaquette constr.	à droite, en haut, sur l'évent
N° du châssis	à gauche, derrière la pare-brise
Ident. du moteur	"E" à droite sur le bloc, auprès du No du moteur (frappé par l'importateur)
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bière
Véhicule homologué	LH1585U148459 Signes fixes dans code du type LHV15 / LH1585.

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique synchronisée ou automatique
Nombre de vitesses	4 ou 3 Entraînement arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=à expansion interne, sur demande avec assistance par dépression
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur			
Marque	CHEVROLET	Type	B
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Réfrigérants	eau	Nombre cylindr.	4
Alésage	88,93	Course	92,08
Cylindrée	2287	CV-impôt	11,65
Puissance en CV	87 SAE-net	à V/min	4400
Bruit	82 dB(A)	à V/min	4400
Silencieux	1 pot 405x245x145 mm		+
Mesure des gaz	GCE= < 1% à 760 t/min (autom.= 850)		++
Déparasitage	GCE annexe B, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	limousine (combi)
Nombre de portes	2 + 1 hayon indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c Rétroviseur intérieurs+gauche
Cale	- Attelage -
Antivol	verrouillage de la direction
Nombre de places	t 4 av. 2 centre ar. 2
Dimensions	int. ext.
Longueur	Empattements 2470
Largeur	1680
Hauteur	1365 Voie av. 1385 ar. 1365
Porte à faux	lat. Voies av. ar.
	av. 930 ar. 1120 Braquage g 11400 d 11400
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	650	600	1250
Charge utile	85	195	280
Poids total	735	795	1530
Garantie fabr.			1685
Dimens. pneus	BR 78 - 13	BR 78 - 13	(Variantes *)
Ply / bar	4 / 1,7	4 / 1,8	voir
Charge	890		remarques)
pour V max	sel. la marque, min. 143 km/h		
Garantie poids remorquable avec frein	900		
Charge garantie sur le toit	90		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	145 km/h		
Vitesse maximale testée			

Equipement §)	
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	SAE IP 74 GUIDE IH
Feux rouges	GUIDE IOS SAE SPIAR 71
Feux stop	id.
Clignoteurs	av SAE IP 74 GUIDE AV=compl ar voir feux rouges
Catadioptres	av AV + AR ar voir feux rouges
Feux de gabarit	av AR=compl. ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	2/ au centre
Essuie-glace	2/ balais avec/gammative-glace
Avertisseurs	DELCO REMY 9060028 "F"

Indications pour le permis de circulation :

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Vega GT Kamback		
Homologation N°	CH	0333	42
Carrosserie	limousine		
Places	total 4	avant	2
Poids à vide	1250	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	11,65
Poids total	1685	Cylindrée	2287

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- +) Insonorisation : ventilateur à 5 pales, largeur des pales 85 mm, diamètre du ventilateur 350 mm, capot du moteur garni d'un revêtement insonorisant.
- ++) Mesure des gaz : avec boîte automatique = la vignette ECE 15 se trouve à droite en haut sur l'auvent avec boîte synchronesh = satisfait aux prescriptions selon le règlement 15, vignette non exigée (LFEN 33672)
- *) Variantes de pneus: A 78 - 13 4 PR AV= 820 (1,7) AR= 920 (2,1) V-max varie selon la marque, minimum 143 km/h) voies
175 SR 13 790 (1,7) 950 (2,1) V-max 180 km/h) inchangées

La gouttière à l'arrière du toit, par-dessus le hayon, est admise.

§) Modifications par l'importateur:

- feux de route/croisement: ceux d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- feux de position/clignoteurs AV : les ampoules oranges sont remplacées par des blanches;
- feux rouges/stop/clignoteurs AR : sont équipés d'ampoules 1157 ou 5/21 W (un autocollant doit indiquer de manière durable la puissance exigée des ampoules)
- catadioptres : sont rendus étanches (petit trou au dos).

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg.

Lieu et date de l'homologation
Studen, 3.3.75

Homologation fédérale des types de véhicules